AVANT-PROPOS

Le 9 décembre 1991, le sénateur Alasdair Graham saisissait le Sénat de la motion suivante qui, après avoir été débattue, fut adoptée à l'unanimité le 11 décembre :

Que le Comité sénatorial permanent des transports et des communications soit autorisé à faire enquête et rapport sur la décision du Canadien National de vendre la voie ferrée principale reliant Truro à Sydney, en Nouvelle-Écosse; et Que le Comité présente son rapport au plus tard le 14 avril 1992.

Cette date fut par la suite reportée au 30 juin 1992. Le Comité a tenu des audiences les 6, 11, 13, 18 et 27 février 1992, et le 14 avril 1992. Il a entendu, entre autres, des représentants du CN, de l'Office national des transports, de Transports Canada, du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, des collectivités concernées, des expéditeurs, des syndicats et des trois acheteurs éventuels. Une liste des témoins qui ont comparu devant le Comité figure à l'annexe II.